

Décret n° 2001-876 du 19 septembre 2001 modifiant le décret n° 84-131 du 24 février 1984 portant statut des praticiens hospitaliers

Date : 19/09/2001
Type : Décrets
Rubrique : 03. Personnel
Thème(s) : B. Statuts - 02 - Personnel médical et pharmaceutique

Abrogé par le décret n° 2005-840 du 20 juillet 2005 relatif à la sixième partie (Dispositions réglementaires) du code de la santé publique et modifiant certaines dispositions de ce code.

Voir dorénavant les articles R. 6152-1 et suivants du code de la santé publique.

Mots clés : Praticien hospitalier (PH) - statut - recrutement prioritaire - rémunération - congé - indemnité d'engagement de service exclusif - attractivité - praticien à temps partiel

Consulter ici le [décret n° 2001-876 du 19 septembre 2001 modifiant le décret n° 84-131 du 24 février 1984 portant statut des praticiens hospitaliers](#)